

Le Mois du film documentaire en Bretagne



APPEL À FILMS 2023

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1ER AVRIL 2023

Le Mois du film documentaire, ce sont des projections, des échanges, des débats, des rencontres sur tout le territoire breton, chaque année, tout au long du mois de novembre.

Coordonné au niveau national par **Images en Bibliothèques**, en Bretagne cet événement est porté par une coordination de quatre associations : **Cinécran** pour le Morbihan, **Comptoir du Doc** pour l'Ille-et-Vilaine, **Daoulagad Breizh** pour le Finistère et **Ty Films** pour les Côtes d'Armor.

Cet appel à films permettra à chaque association de nourrir sa programmation pour l'édition 2023.

Nous proposerons ainsi les films sélectionnés aux différentes structures partenaires de nos territoires (médiathèques, cinémas, centres culturels, établissements scolaires). Ce sont ces programmeurs locaux qui choisissent leur film parmi nos propositions. Ils peuvent aussi faire le choix d'une programmation autonome.

Les films sélectionnés seront diffusés au mois de novembre 2023 accompagnés par leurs auteur·rices. En plus des séances tout public nous accompagnons les programmeur·trices à la mise en place de séances scolaires.

MODE DE SÉLECTION

Chaque association a sa propre ligne éditoriale. En plus de notre sélection départementale nous choisissons ensemble 4 films que nous proposons en tournée régionale.

Les salarié·es de chaque association, accompagné·es d'un comité de bénévoles, amateur·rices et professionnel·les du cinéma choisissent entre 12 et 15 films. Des films d'ici et d'ailleurs. Pas de thématique mais des sélections éclectiques qui témoignent de la diversité de la création documentaire. Au-delà de l'appel à films, chaque association fait un travail de veille pour repérer des documentaires et enrichir sa programmation.

Les 4 sélections départementales seront communiquées fin mai - début juin aux personnes qui auront soumis un film.

CRITÈRES

1 - Films documentaires **produits depuis le 1er avril 2022** (jusque fin mars 2023)

2 - Durée : 10 min minimum et 120 min maximum

3 - Format de projection : Fichiers numériques

4 - Films produits ou réalisés en France, et dans les pays limitrophes

5 - Les films qui ne sont pas en français doivent être sous-titrés en français

Dans le but de promouvoir la rencontre et l'échange entre les créateur·rices et le public, nous privilégions les films qui pourront être accompagnés par un des membres de l'équipe sur un certain nombre de dates au mois de novembre.

CONDITIONS DE DIFFUSION

Les conditions de diffusion et d'accueil des invité-es dans le cadre du Mois du film documentaire sont harmonisées au niveau de la Bretagne.

- Tarif de location des films pour les séances non commerciales : 100€TTC par projection, quelle que soit la durée du film et 50€ TTC pour une projection scolaire.
- Possibilité aussi de faire des séances commerciales.
- Prise en charge des invité-es : forfait intervention de 100€ coût employeur + frais de déplacement + repas + hébergement



CALENDRIER DU MOIS DU DOC 2023

23 JANVIER
1ER AVRIL
appel à films

FIN MAI - DÉBUT JUIN
*finalisation des
sélections*

JUILLET - AOÛT
*inscriptions des
programmeurs
auprès des
associations
coordinatrices*

OCTOBRE
*organisation logistique des
tournées de films. Routage
copies. Communication.
Journées de formation sur
les 4 départements.*

DÉCEMBRE
JANVIER
facturation et bilans

